

## **Association Solèy Leve – Solidarité avec Haïti** **Assemblée Générale du 25 mars 2017**

### **Rapport moral**

*par Thierry Raoux, président*

Nous avons déjà à l'esprit la perspective de notre assemblée générale 2017 et des dix ans d'existence de *Solèy Leve* lorsqu'à l'automne dernier l'ouragan Matthew et ses destructions sont venus nous rappeler à une terrible réalité.

Pourtant nous étions jusque là plutôt satisfaits de l'évolution récente de la situation à Gentillote. Nous avons réussi à mettre en place la suite du cursus jusqu'à la neuvième année fondamentale. L'arrivée tant attendue de la pluie avait rendu l'espoir aux paysans qui après deux récoltes convenables envisageaient la suivante avec une certaine sérénité. Nous avons pu apporter une aide financière aux enseignants de l'école qui avaient des difficultés à financer les études de leurs enfants en lycée ou au-delà. Avec le partenariat d'*Haïti Futur* l'école *Vent d'Espoir* s'engageait dans le projet de tableau numérique. Les contacts établis avec l'école d'agriculture de Léogane donnaient lieu à une collaboration fructueuse autour du jardin pédagogique et de la formation des élèves de 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> années. Nous avons commencé à engager des moyens financiers pour permettre à l'ASPAG d'acquérir le terrain sur lequel le puits s'est retrouvé installé en 2011, après l'échec du forage sur l'emplacement initialement prévu près de la grande salle.

Cet élan et ces préoccupations ont été stoppés net par le passage de l'ouragan le 3 octobre 2016. Il a fallu réagir extrêmement rapidement à ses conséquences dramatiques. Les toitures des salles de classes envolées, les nombreuses maisons détruites, le bétail décimé, les récoltes anéanties, les réserves alimentaires perdues, la résurgence du choléra exigeaient un engagement immédiat.

Ce n'était pas le moment de se laisser décourager par la récurrence des catastrophes en Haïti. Si ce pays souffre davantage que ses voisins, également soumis aux contraintes climatiques ou au risque sismique, c'est essentiellement à cause de la précarité de sa situation économique, celle qui précisément justifie les actions de solidarité que nous menons.

La réaction a été d'une efficacité certaine, grâce aux nombreux dons de particuliers ayant répondu à notre appel, et aux partenariats qui se sont beaucoup diversifiés autour de l'ASPAG ces dernières années, tant en France qu'en Haïti. En France l'association *Papiers de l'Espoir* (en région nantaise) s'est engagée, en plus de son très conséquent soutien habituel, pour le remplacement d'une grande partie des manuels et fournitures scolaires endommagés, tandis que la fédération de la Marne du Secours Populaire Français, autre soutien régulier de l'école de Gentillote, a envoyé immédiatement des fonds pour l'aide d'urgence. Se sont aussi manifestés les associations *Haïti Futur*, *Solidarité Fraternité avec les enfants d'Haïti* (dans la Mayenne), le *Collectif Saint Cado – Haïti* (dans le Morbihan) et l'*Institut Départemental de l'Ecole Moderne* de la Sarthe.

En Haïti, l'*ACAPE* (Association des Cadres pour la Protection de l'Environnement) a fait bénéficier Gentillote d'une aide distribuée dans le cadre de l'appel à dons lancé en France par le quotidien régional Ouest-France. Les élèves et les enseignants du

lycée de Port au Prince que l'école de Gentillote avaient accueillis en mars 2016 ont organisé une collecte à son profit.

Ces soutiens ont permis la distribution par deux fois d'une aide alimentaire pour 400 familles de Gentillote, la remise en état des toitures des salles de classe, le remplacement d'une partie du matériel scolaire, le maintien de la cantine, la réparation de quelques maisons, la distribution de poules et de quelques cabris pour remplacer ceux morts lors de l'ouragan...

Nos efforts ont été concentrés depuis cinq mois sur toutes ces questions, retardant les autres actions prévues. Cela ne doit pas nous empêcher d'apprécier le chemin parcouru durant ces dix années.

L'école tout d'abord, objectif premier de l'ASPAG : depuis le creusement des fondations à l'été 2007, elle s'est développée de façon régulière malgré les aléas, au rythme d'une nouvelle classe chaque année. Il a fallu à chaque fois financer la construction d'une nouvelle salle de classe, et assurer un nouveau salaire d'enseignant dans le budget annuel. Lorsque l'objectif d'offrir les 6 premiers niveaux de l'enseignement fondamental (outre les classes de maternelle) a été atteint, il a fallu poursuivre la mise en place des trois années suivantes, suite à la réforme du système éducatif haïtien en 2015. Pour cela un système de financement mixte, par les parents d'une part et à l'aide de parrainages individuels d'autre part, a été imaginé.

Parallèlement à la question scolaire, l'ASPAG a développé des projets agricoles. Si certains ont subi quelques revers, leur élaboration a développé des discussions fructueuses entre paysans de la zone. Ainsi le tout premier projet imaginé en 2007, la mise en place d'un élevage de cabris confiés aux parents de l'école, n'a pas résisté aux perturbations liées au séisme de 2010. Mais il a initié une suite d'actions, débutées par l'achat et la revente de maïs, poursuivies avec le dressage d'une paire de bœufs pour le labour, et un projet d'élevage de poulets de chair, tout cela débouchant sur la création d'une structure coopérative. Les activités mises en place dans ce cadre ont encouragé des initiatives individuelles de paysans en matière d'élevage et de maraîchage.

Le jardin pédagogique a trouvé une place bien définie, en proposant aux plus grands élèves de l'école, parallèlement au programme scolaire officiel, des éléments de formation technique à la pratique du maraîchage.

La cantine apporte un repas quotidien aux élèves de l'école, lorsque les récoltes du jardin collectif le permettent.

L'ensemble des infrastructures construites autour de l'école ainsi que les activités développées par l'ASPAG constituent actuellement une référence autour de Gentillote, et une source d'encouragement pour d'autres projets locaux. L'ASPAG en a tiré une certaine reconnaissance de la part des autorités, qui s'adressent à elle par exemple pour les actions de santé publique, telles que les campagnes de vaccinations et de prévention, comme encore récemment à propos du choléra.

Dans toutes ces réalisations, nous retrouvons largement les principes qui nous motivent depuis l'origine de l'association : répondre à des besoins exprimés localement, par des projets élaborés par les intéressés et discutés collégialement entre partenaires haïtiens et français.

Avant de terminer cette description de la situation à Gentillote, il me faut évoquer un triste événement : Mme Virgilia Clergé, qui en faisant don du terrain sur lequel l'école

a été construite, a permis la réalisation de ce projet, est décédée ce mois de février. Nous en gardons Elisabeth et moi, le souvenir d'une personne discrète, vive et chaleureuse.

Du point de vue des activités de *Solèy Leve* menées de ce côté-ci de l'Atlantique, j'ai évoqué plus haut les relations poursuivies avec nos partenaires habituels, les *Papiers de l'Espoir* et la fédération de la Marne du *Secours Populaire Français*, mais aussi celles développées avec nos contacts plus récents comme *Haïti Futur* et les associations qui ont apporté leur soutien après l'ouragan Matthew. Ainsi que le mentionne Lisette Jager dans son rapport d'activité, nous avons tenu un stand lors du Trail de la Meuse à Revin, organisé une animation au restaurant associatif « la Marmite » à Reims et participé comme chaque année à un marché de Noël.

Terminons par la présentation des projets pour l'année 2017.

A Gentillote :

Nous devons continuer à répondre dans la durée aux conséquences de l'ouragan Matthew, tout en reprenant les projets retardés par cet événement :

- de nombreuses maisons détruites ou endommagées restent à reconstruire ;
- de nombreuses familles ont vu leurs revenus chuter, et cela va poser des problèmes pour le financement des 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> années. Développer le parrainage peut être une réponse à cette question ;
- la cantine devra être assurée le plus longtemps possible, au moins jusqu'aux nouvelles récoltes ;
- nous continuerons, dans la mesure de nos moyens, à contribuer à l'achat de ca-bris, de semences... ;
- nous essaierons de reconduire le soutien financier aux professeurs qui ont des enfants scolarisés en dehors de Gentillote ;
- nous reprendrons les démarches en vue de régulariser le statut des terrains utilisés par l'ASPAG ;
- nous reprendrons le projet de tableau numérique. Comme nous, *Haïti Futur* a été très sollicité après l'ouragan, mais reste très attaché à ce projet.

Autant de points à discuter avec l'ASPAG : c'est dire si le voyage à Gentillote programmé au mois d'avril aura toute son utilité.

A Reims, nous poursuivrons :

- les manifestations publiques : marchés, rencontres associatives (dont le traditionnel « Forum des associations » de Reims, qui se déroule en automne les années im-paires)
- les activités conviviales : une après-midi « Geocaching » et un concert sont en projet
- les relations avec les institutions et associations partenaires,
- l'information des adhérents et sympathisants : bulletins et site web.



# **Association Solèy Leve – Solidarité avec Haïti**

## **Assemblée Générale du 25 mars 2017**

### **Rapport d'activités** *par Lisette Jager, secrétaire*

#### **Ce rapport présente les activités de Solèy Leve entre avril 2016 et mars 2017**

L'assemblée générale s'est tenue le 23 avril 2016, en présence d'adhérents de Solèy Leve et de Monsieur Mercier, du Secours Populaire Français.

Le bulletin n°14 basé sur le voyage (janvier 2016) d'Élisabeth Bahuaud et Thierry Raoux est rédigé en mars et envoyé aux membres et aux sympathisants.

Le 12 juin, le Trail de la Meuse a lieu à Revin. Les organisateurs prévoient souvent, en parallèle, une randonnée dont les bénéfices sont reversés à une association. Cette année c'est Solèy Leve, présentée par Marion Philippe, qui en bénéficie. Nous tenons le stand et contribuons à la collation offerte aux sportifs par des gâteaux, haïtiens évidemment. Cela rapporte 171 €, dont 53 € de ventes.

À l'automne, nous commençons les préparatifs usuels (calendrier, bulletin, marché de Noël, convention, conte ) quand l'ouragan Matthew dévaste le sud d'Haïti. Les activités normales sont mises entre parenthèses ... Les échanges avec Gentillote, où les dégâts matériels sont considérables mais où l'on ne déplore pas de mort, sont très fréquents. Les idées et initiatives sont nombreuses, les dons d'autres associations ou de sympathisants reçus suite à notre appel lancé dès le 11 octobre aussi. Mentionnons ici seulement les secours reçus immédiatement après la catastrophe. Le SPF envoie 3000 € à l'ASPAG dès octobre. Les Papiers de l'Espoir, que Thierry et Élisabeth rencontrent en novembre, financent le rachat de livres et de fournitures scolaires ainsi que le salaire des enseignants des 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> années, que les parents n'étaient plus en mesure d'assumer. Le rapport moral détaillera les autres aides, nombreuses et précieuses, reçues depuis. Élisabeth et Thierry coordonnent toutes les actions, recensent les besoins, fournissant des estimations de coûts et diffusant toutes les informations.

Le voyage, prévu en janvier, est reporté à avril 2017.

Le 26 novembre, Thierry se rend à l'assemblée générale nationale du Secours Populaire, qui se tient à Reims.

Le 27 novembre, nous organisons un goûter et une animation à « La Marmite » (que Valériane Thion connaît), en même temps que l'Assoc ' Café. Nous récoltons 144 € dont 10 € de dons.

Des « Tirelires à cabris » sont déposées chez des commerçants, pour commencer à remplacer en partie les bêtes tuées par l'ouragan.

Le 3 décembre a lieu le marché de Noël à Fismes. Nous vendons pour 146 € d'artisanat et d'objets divers et la tirelire à cabris reçoit 7 €. Les acheteurs sont visiblement désireux d'aider un pays qu'ils savent bien éprouvé.

En janvier, nous renouvelons la demande de subvention auprès des Papiers de l'Espoir. Nous distribuons aussi un calendrier fait dans l'urgence, sur les dix ans de Solèy Leve.

Il faut enfin parler des activités régulières, étalées sur l'année. Le bureau se réunit une fois par mois (sauf en juillet et août) afin de faire le point sur les finances et d'organiser les activités de l'association. Nous y discutons les nouvelles de Gentillote (certains membres étant en contact régulier avec Jean-Marc) et les orientations à prendre. Le site est aussi remanié et alimenté chaque mois par des nouvelles.

**Association Solèy Leve – Solidarité avec Haïti**  
**Assemblée Générale du 25 mars 2017**

**Rapport Financier**

*par Elisabeth Bahuaud, trésorière et Carole Royer, trésorière adjointe*

<b>Bilan 2016</b>			
<b>Charges</b>		<b>Produits</b>	
<b>Report</b>	<b>0,00</b>	<b>Report</b>	<b>11 811,55</b>
<b>Fourniture &amp; Papeterie</b>	0,00	<b>Vente de produits finis</b>	1 471,00
<b>Frais postaux et frais de télécommunications</b>	0,00	<b>Ventes (autres)</b>	0,00
<b>Achats</b> Artisanat	598,12	<b>Evénements</b> Randonnée	118,00
<b>Subventions versées</b> ASPAG ( <i>dont 28 500 € d'aide d'urgence</i> )	47 560,00	<b>Cotisations</b>	290,00
<b>Assurance</b>	105,97	<b>Dons</b>	22 815,81
<b>Cotisations</b> Collectif Haïti de France, HAITI FUTUR, MVA, Papiers de l'Espoir	120,00	<b>Subventions</b> Papiers de l'Espoir ( <i>dont 10 000 d'aide d'urgence</i> )	20 000,00
<b>Déplacements, missions et réceptions</b> Voyage Haïti	0,00	<b>Interêts</b> Compte livret	56,63
<b>Services bancaires</b> Frais bancaires, frais Paypal	99,99		
<b>Total</b>	<b>48 484,08</b>	<b>Total</b>	<b>56 562,99</b>
	<b>8 078,91</b>		